

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 47

Artikel: Les vieux Normaliens
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR VAUDOIS**, pour 1930, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



L'HIVER DU CAMPAGNARD

S l'hiver est la morte-saison pour le campagnard, il ne connaît cependant pas le chômage. Le travail ne le talonne pas, non, et pas n'est besoin d'allonger les journées, même les plus courtes ; et sans les soins à donner au bétail, ce qu'il tient à faire avec la plus parfaite régularité, il pourrait se contenter de se lever avec le soleil et de poser l'outil à la nuit. On comprendrait qu'il prenne ses aises, des demi-vacances, qu'il reste au coin du feu quand il gèle à pierre fendre ou qu'il fait un temps à ne mettre ni chien ni chat à la rue. Mais le grand air lui manquerait à l'oppresser d'un sourd malaise et le jour, si gris, si sombre fût-il, lui ferait honte de son oisiveté.

Le soir lui suffit pour trouver un certain charme à caresser le banc du vieux fourneau de molasse, qui garde encore sa place dans nombre de maisons villageoises. Il se retrempe un instant dans la vie de famille, lit les nouvelles du jour, feuillette l'almanach ou une revue agricole, et finit invariablement par s'assoupir dans la tiédeur et le bien-être, en imitant le chat qui ronronne à ses côtés. Il se défend du sommeil, et un plongeon brusque de son chef, une révérence trop profonde le font se ressaisir et remet son esprit en activité, ou bien c'est la mélodie d'un enfant récitant sa leçon ou des petits bras qui veulent le serrer par le cou pour l'adieu du soir. Ah ! il n'allonge pas la veillée, à moins que, dormant peu, il ne veuille abrégier la nuit.

A l'ordinaire, scie et hache sont en danse. Traversez la forêt, vous y entendez les bruits variés d'une activité inusitée : des coups de hache qui, répercutés, font frémir les ramures ; la grande scie s'attaquant avec des vibrations métalliques à la base d'un tronc en le sectionnant ; la chute retentissante du sapin ou du hêtre avec son fracas de branches, qui fait trembler le sol et, en ouvrant une éclaircie, fait entrer un peu de ciel dans le jour atténué du sous-bois ; les voix excitant les chevaux qui traînent les billes à port de char ; les gémissements des essieux, cahotant sous de lourdes charges dans les ornières que l'alternance du gel et du dégel agrandit chaque jour et transforme en fondrières, d'où les roues ressortent ruisselantes de boue, les chevaux guêtrés jusqu'aux jarrets et ébloussés jusqu'au poitrail. Tout cela anime la forêt en troublant son silence hivernal.

Billes tronçonnées et branches sont amenées dans la cour de la maison, où se poursuit le travail de la scie, de la hache et de la serpe. Sous les coups de cette dernière, les fagots se multiplient et forment rempart le long des murs, sous les avant-toits, sous un apentis de fortune, en atten-

dant de prendre le chemin du four ou celui du grand poêle, qui n'en font qu'une bouchée.

On scie encore à la main le bois de chauffage dans nos villages, et c'est, paraît-il, un exercice si hygiénique, si favorable au système nerveux pour combattre la neurasthénie et rétablir un bon équilibre des facultés, que tel docteur de ma connaissance le faisait exécuter entre deux douches à certains malades de son établissement. Ce mouvement régulier de va-et-vient, tout en développant les biceps, a le pouvoir de calmer l'irritabilité des nerfs, et le ronron de la scie endort le cerveau en y infiltrant des germes de béatitude future, à moins que le contraire ne se produise, ce qui ne surprendrait qu'à demi. Quoi qu'il en soit, le campagnard l'exécute posément, largement, à grands coups, exempt qu'il est en général des maladies dues à la fièvre du jour et des villes, s'interrompant parfois pour un tour à l'écurie, un brin de causerie avec le voisin ou tel menu travail auquel il pense tout à coup. Au reste, rien ne presse ; l'hiver est long et il faut laisser quelque chose à faire pour les mauvais jours du printemps.

Si la scie ne glisse pas aisément ou pour la faire glisser comme dans du beurre, il y passe de temps à autre le nombriil de porc, réservé avec soin pour cet office lors de la dernière boucherie.

Tandis que les dents fraîchement aiguisées crachent la sciure, la hache opère la multiplication des bûches. Si le bois résiste, si quelque nœud s'entête à ne pas céder, si une « tête », dure comme le roc, enchevêtre ses fibres, la lutte est ardue. La lame coincée de tous côtés, ne peut plus être dégagée, il faut donc qu'elle emporte la victoire. Les bras aux muscles d'acier frappent à toute volée avec le lourd maillet, en accentuant leur action par des han ! énergiques, et, ténaces, finissent par réduire le récalcitrant. Mais ce combat à outrance est rare : le coup-d'œil du maître reconnaît aisément les points faibles de la résistance, et les mauvaises têtes ne sont écartelées que pour pouvoir s'engouffrer dans le foyer, sous le chaudron où se mitonne le menu des porcs ou sous la chaudière à lessive.

Les bûches s'amoncellent en pyramides irrégulières, en dômes imposants, barricades d'un nouveau genre qui semblent défendre l'approche des maisons. Quand elles auront perdu leur humidité, elles rempliront les vides que l'hiver a creusés au bûcher. Ici et là, elles sont entassées en piles régulières ou en un cylindre parfait, avec alignement impeccable et toit conique pour protéger l'intérieur de la masse.

A. Gaillard.

Paternité. — C'est entendu. L'Etat est un père pour nous, mais c'est un bien mauvais père. Il ne songe qu'à augmenter nos impôts.

— Que voulez-vous ? Tel père, tel fils.

Une journée longue. — Le docteur rencontre Pidou, et lui dit qu'il lui faut abandonner le petit verre.

— Vous pensez ? dit Pidou.

— J'en suis sûr, et de plus, si vous cessez de boire, je suis certain que cela prolongera vos jours.

— En y réfléchissant, c'est vrai, et vous avez raison, dit Pidou, j'ai passé vingt-quatre heures sans boire un coup, une fois, il y a six mois, et j'ai jamais trouvé une journée aussi longue !

Hugolesque. — Croyez-vous qu'on puisse écrire quelque chose de vraiment bien, d'un seul jet, sans corrections ?

— Sûrement non. Dans littérature, il y a rature.



TSACON SON METI

A tsacon son meti, so dit lo vilhio revî. Clli que l'a età fé po gardà le caïon, que le gardà, et clli que l'a età met po menà le dzein, qui le mîne bin adrâi et pu l'e tot. L'è dinse que peinsâve lo marchand de tsatagne bresolâie que tint son'hangar pas bin llien de la Banqua cantonâla pè Losena.

Clli marchand fâ pardieu pas tant mau son commerce. Ti le dzor que l'hivè no baille, l'è quie à fotemassî vè son petit fornet, à grellî sè tsatagne su 'na plliagua à quegnu crebliâie de petit perte, quemet se l'avâi zu la prinma vèroula. On lâi cheint bon dè coûte : le narî vo gonfiliant et le potte vo breinnant tote solette dza du ceint pî llien. Le tint sè tsatagne bin adrâi dèso onna tserpelhîra et pu hardi ! cô ein vâo ? po dhî, po veingt, et po bin mé ! Relètsî-vo le babine !

Clli coo cougnâi bin son meti et ne fâ que stisse. Accutâ-vâi !

L'autr'hî, vaicé que ion de clliâo galabontemps que pouant vivre de l'air dâo teimps et de râcannâdzo, vint vè noutron marchand de tsatagne :

- Salut Frédéri ! que lâi fâ dinse.
- Salut Davi !
- Dis vâi ! porrâi-to mè fère on petit servîço ?
- Cein dèpeind ! Quin servîço ?
- Mè pritâ cinq franc !
- Cinq franc ! Tè pritâ cinq franc ! Vâi-to,

Davi, vouldrî bin, mâ lâi a pas moyen.

- Porquie ?
- Cein m'è dèfeindu !
- Quemet, dèfeindu ?
- Oi. I'è onna conveinchon.
- Quemet onna conveinchon ? Avoué cô ?
- Avoué la Banqua cantonâla.
- Quaise-tè ?
- L'è dinse. On a fé onna patse le loû, Monsu

Bersier de la Banqua cantonâla et mè po ne pas no fère concurrence. La Banqua cantonâla ne dusse pas veindre dâi tsatagne et mè, cein m'è dèfeindu de pritâ de l'erdzeint. Dinse, po le tsatagne l'è îce, mâ po eimprontâ l'è de la part de le de la tserrâie ! Onna conveinchon, l'è onna conveinchon, et pu l'è bon.

Marc à Louis.

LES VIEUX NORMALIENS

L n'est pas trop tard pour en parler dans ce journal, si accueillant aux bonnes choses vaudoises. Il n'est pas trop tard non plus pour bien faire : c'était la première fois que nous assistions à la réunion des anciens normaliens. A plusieurs reprises, des camarades nous avaient dit le plaisir qu'ils y avaient. Force est de reconnaître qu'à côté des entrevues intimes de la « classe », celle avec nos aînés et nos... cadets prolongent heureusement les souvenirs du passé.

Ils étaient donc une soixantaine, faisant honneur à un menu excellent servi à l'Hôtel de France, le samedi 2 novembre, soit le lendemain de la Toussaint, date mélancolique, mais qui,

pour beaucoup, rappelle l'entrée triomphale en fonctions du jeune régent, tout fier de voler de ses propres ailes... une façon de parler !

Nous ne voulons pas ici donner les noms. On a dit, au début, ceux des disparus — une vingtaine — depuis la dernière agape. Puis, plus tard, ce fut l'appel des présents, parmi lesquels des octogénaires qu'il serait regrettable vraiment de ne pas voir devenir centenaires. Deux de ces braves vétérans y sont allés de ces productions pour lesquelles le patois reste la langue classique du terroir. Cela nous a fait penser à Louis Favrat, professeur de français, à Ch. César Dénéreaz, professeur de chant et à Louis Monnet, du *Conteur*. Plaignons les jeunes d'aujourd'hui de ne pas les avoir connus !

Mais voici, aux productions individuelles, un septuagénaire qui se lève. Les ans ne peuvent rien sur sa robuste et haute stature et son cœur reste frais, aussi entonne-t-il une *chanson d'amour* ; ce n'est pas celle de Schubert, mais qu'importe, elle est très douce. Notre classe a encore un excellent ténor : il est là. Une belle basse noble multiplie les harmonies, ce qui n'empêche point les conversations particulières d'aller leur train. Tout près de nous, des... vigneron n'envisagent pas la magnifique récolte de cette année avec enthousiasme ! Toujours cette mévente. En attendant, un costaud de la confrérie fait circuler des bouteilles de Dézaley — ou quelque chose comme ça — venant de ses caves bien garnies et libérales.

L'un de nos plus grands plaisirs — avec une pointe d'émotion — a été de serrer la main à des collègues que nous n'avions pas revu depuis un demi-siècle à peu près. Et dire que ni les uns ni les autres n'avaient jamais quitté le canton de Vaud ! Et l'on prétend que la Suisse est un petit pays ! Et puis, nous avons entendu l'un des doyens raconter ses premières expériences. Elles remontent à une époque où l'école se faisait « vers les quatre heures du matin », avec pause et reprise naturellement. Quant au dimanche, il n'y avait pas d'école de ce nom, il y avait une école, comme les jours de semaine. En outre, les fonctions d'église. Nous croyons même qu'il y avait des sermons les jours de semaine. Un registre de la Municipalité de Reverolles, du 10 novembre 1817 porte que le régent fera deux écoles par jour, à l'exception du mercredi et du samedi, où il n'y en aura qu'une, « dès la St-Martin à la grande visite d'avril ». On ne dit pas l'heure d'ouverture, mais « dès la grande visite à la St-Martin, il y a une école par jour sur les onze heures et une école le dimanche ». En décembre, janvier et février, il y a « une leçon aux grands garçons dès les 6 heures du soir à 8 heures, autant que sa santé lui permet, on lui fournira les chandelles, soit lumière, cette leçon est particulièrement pour l'arithmétique et les thèmes dont les catéchumènes ne peuvent guère profiter pendant le jour à cause de la multitude des enfants et parce que les catéchumènes sont appelés tous les jours à l'instruction du pasteur à l'heure du midi où ils doivent être rendus à la cure... »

Traitement: 44 quarterons de blé, mesure de Morges, payables par trimestre. Fr. 48 en argent, payables de même. « Des javelles à la moisson au gré des parents ». Chambre, cuisine, jardin, planlage, chenevière, cave, deux chars de bois « pour chauffage de l'école rendu chez lui ».

Mais tous ces détails nous éloignent du but de ces lignes, qui était de féliciter les anciens normaux de se revoir de temps à autre, en esprit de corps, si l'on peut dire, pour affirmer leur attachement à leur pays, à la cause de l'instruction publique, qu'ils ont servie avec dévouement et pour se sentir les coudes, tandis qu'il en est temps encore. Aussi, leur Comité — qui préside le jovial M. Delarageaz — les convoque-t-il pour juillet 1930 à Nyon. L. M.

Economie sociale. — On aura beau dire, il y a des choses dont le prix ne devrait jamais augmenter : les pommes de terre, le sucre, le pain.

— Certes, c'est là une vérité alimentaire.

Au vert. — Le médecin lui a ordonné la campagne. Il s'est retiré dans un petit village, où il passe toutes les journées à jouer au billard.

— C'est une façon comme une autre de se mettre au vert.

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

22 avril 1074. — Sr Valette escrivain et arithmétique d'Orange toléré en cette ville comme les autres réfugiés d'Orange, mais pour la pension qu'il demande escondit.

24 avril 1704. — On fera convenir les officiers (huissiers) prévost et chasse-coquins pour leur ordonner de se prendre garde qu'on ne salisse les fontaines.

20 mai 1704. — La fée (femme) de J. Jacques Baudet de Froideville ayant proféré quelques parolles de mespris contre nostre magistrature sera asprement censurée.

3 juin 1704. — A la maîtresse d'escole de Paudex six quarterons de messel pour sa pension. Vers le milieu du siècle, il y eut aussi une maîtresse d'école à l'hôpital; (ce sont les deux seules dont il soit fait mention dans les manaux.)

7 juillet 1704. — Marie De Villaz de Pully ayant été attrapée à dérober et ayant commis plusieurs et divers autres larcins qu'elle a confessé a esté condamnée a estre fustigée par les chascocoquins cinq tours par la sale de l'Evesché iusques a effusion de sang et a estre mise au collier une heure durant, congédiée par serment et condamnée à tous dérends.

15 août 1704. — Deffence à qui que ce soit de loger aucun étrangers sinon aux hostes qui ont enseigne pendante.

Deffence a tous hostes et cabarettiers d'acheter aucun chapon, poulets, gibier, lièvres, pigeonneaux ny autre semblable mangeaille avant le dix heures à peine de 5 fl. de bamp. (MM. du Conseil voulaient être servis les premiers)

19 août 1704. — A Mons. De Saussure deux places en St-François pour la Dame sa fée. (Elle était large, paraît-il).

16 septembre 1704. — Mons. le procureur des pauvres dira a ceux qui ont coupé le bras a la femme d'Adam Rion que s'ils ne traitent pas a honneste prix le dit Rion qu'on leur deffend de médeller (soigner avec médicaments) plus aucun pauvre.

Au salon. — C'est délicieux, ce tableau. Comme le jeune homme et la jeune fille se donnent la main d'un air amoureux ! Ce sont sûrement des fiancés. Comment cela s'appelle-t-il ?

— Je ne sais. Il y a justement une carte au bas du tableau, où il y a écrit: Vendu.

Toujours lui. — Toupin rencontre une dame de ses amies poussant devant elle une voiture où deux charmants bébés se font vis-à-vis.

— Oh! les jolis enfants ! Comme ils se ressemblent. La dame (flatée). — Ils sont jumeaux, monsieur.

— Et ils sont à vous tous les deux ?

LE MANTEAU DE FOURRURE

— Allons, ne fais pas cette tête-là. Sois un peu présentable. Songe que les Hoover vont arriver d'une minute à l'autre.

— Eh bien, c'est justement cela qui me gêne, tes Hoover. Mme Hoover est à proprement parler une petite oie sentimentale et M. Hoover un serin parfait.

— Oh ! que tu puisses parler de la sorte de deux amis, de deux bons amis.

— Ah ! ah ! des amis, parlons-en. Chaque fois qu'ils viennent ici ou que nous allons chez eux, il en résulte de nouvelles exigences vestimentaires de ta part et un allègement considérable de mon portefeuille. Des amis, ça ? Plût au ciel que nous en ayons d'autres que ceux-là !

— Tu es injuste, Bill. Comment peux-tu regretter que ta femme soit bien habillée, soit chic, te fasse honneur ?

— Je n'y trouverais rien à dire, en vérité, si cela ne grevait pas notre budget d'une façon prodigieuse alors que tout l'argent qui part en toilettes, sacs, bas et chaussures pourrait nous procurer, par exemple, un petit pavillon bien coquet à la campagne ou une confortable conduite intérieure.

— Tout ça parce que j'ai l'idée de m'acheter le manteau de fourrure que Mme Hoover m'a conseillé et qui est une exceptionnelle occasion.

— Oui, je sais, toutes les occasions sont exceptionnelles. A vous entendre, vous, les fem-

mes, les occasions nous feraient plutôt gagner de l'argent qu'en dépenser.

— Mais, Bill, tu ne m'as pas répondu. Ce... manteau, l'aurai-je ?

— Mais non, ma petite. Ah ! non, non et non ! J'en ai assez, tu entends ? Je me suis laissé faire jusqu'à ce jour, mais maintenant, halte ! je ne marche plus. Tu comprends : je-ne-marche-plus.

— Soit, n'en parlons plus. Tiens, on sonne, ce sont les Hoover.

* *

— Bonjour, Madame Brown.

— Bonjour, Madame Hoover.

— Bonjour, Monsieur Brown.

— Bonjour, Monsieur Hoover.

— Nous vous attendions avec impatience, n'est-ce pas, Bill ?

— Oui, oui.

— Nous parlions de vous et du plaisir que nous aurions à vous voir. N'est-ce pas, Bill ?

— En effet, c'est pour nous un plaisir certain et toujours renouvelé que de vous voir.

— Mais, M. Brown, le plaisir, croyez-le, est pour nous également.

— Monsieur Hoover, je ne voudrais pas faire injure à ces dames, mais j'aurais un conseil à vous demander sur une question d'ordre juridique, relative à mon exploitation. Vous plait-il donc, cher Monsieur Hoover, que nous passions à côté et laissions ces dames bavarder à leur aise en notre absence ?

— Comme il vous plaira, Monsieur Brown, je suis à vos ordres.

* *

— Eh bien, petite Madame Brown, ce manteau ?

— Mon mari est tyrannique et ne veut pas en entendre parler.

— Oh ! le cruel !

— Oui, oui, cruel. Cruel et sans cœur. Ah ! les hommes.

— Oui, les hommes ! Tous les mêmes. Ils pensent à leur confort, égoïstement, à une auto, à une maison de campagne, à que sais-je encore, mais leur femme, ah ! ah ! leur femme, qu'elle aille nu-pieds, cela leur est bien égal.

— Oui, oui. Ah ! je suis bien malheureuse.

— Allons, petite Madame Brown, ne pleurez pas. Si votre mari rentrerait, il serait trop heureux de vous voir malheureuse. Il ne faut pas lui donner le plaisir de vous consoler. Il en est indigne.

— Mais, que faire ?

— Que faire ? Ah ! voilà. En face de la cruauté des hommes, il faut bien, ma foi, que les femmes se défendent.

— Oui, mais comment ?

— Comment ? Pauvre chère petite. Comment ? Eh bien, je vais vous le dire. Tout d'abord, lorsque je vous ai conseillé ce magnifique manteau, je prévoyais le refus de M. Brown de vous l'acheter. Je le connais, votre mari, allez ! Aussi, ai-je agi en conséquence. Votre manteau, c'est moi qui l'ai acheté.

— Ah, mon Dieu, et le payer ?

— Rassurez-vous. Votre manteau, je l'ai acheté et payé.

— Mais alors, c'est à vous...

— C'est à moi, oui, que vous le devez. Et vous m'avez déjà versé un à compte.

— Moi ?

— Oui, vous, car votre manteau, je l'ai porté au mont-de-piété où l'on m'a donné le tiers de sa valeur. Voici la reconnaissance.

— Mais, comment mon mari prendra-t-il la chose ?

— Laissez-moi faire.

* *

— Monsieur Hoover, en vous remerciant infiniment de votre conseil, laissez-moi vous dire que vous êtes une gloire du barreau de New-York.

— Oh ! Monsieur Brown.

— Si, si, je maintiens mon affirmation. L'argumentation que vous venez de fournir quant à la demande que je vous ai formulée est tout simplement étonnante et prouve que j'ai devant moi un des juristes les plus éminents de ce temps.

— Monsieur Brown, ne dispensez pas autant